



Jean Valette

Les conseillers généraux du canton de Monségur de 1833 à 1940

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du troisième colloque tenu à Monségur et Saint-Ferme les 19 et 20 octobre 1991, CLEM, 1992, pp.127-133.



Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : clempatrimoine@free.fr.



Citer ce document : Valette (Jean), Les conseillers généraux du canton de Monségur de 1833 à 1940, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 3e colloque tenu à Monségur et Saint-Ferme les 19 et 20 octobre 1991, CLEM, 1992, pp. 127-133.
<http://www.clempatrimoine.com>

Les conseillers généraux du Canton de Monségur de 1833 à 1940

JEAN VALETTE

Conservateur Général du Patrimoine

Il est assurément outrecuidant de présenter une communication, dont le texte est destiné à entrer ultérieurement dans un *Dictionnaire du Conseil général de la Gironde*, dans le lieu même où les personnages dont on traite ont exercé leurs fonctions électives. En effet, chacun à Monségur connaît, et sans doute mieux que moi, la vie et les activités des conseillers généraux du canton. Mais il ne faut pas oublier qu'un dictionnaire girondin est destiné à tous, et surtout à ceux qui ne connaissent pas le canton¹.

Il convient par ailleurs de se rappeler qu'un dictionnaire de ce genre est nécessairement limité, qu'il n'est pas question d'y traiter de la biographie complète de ces personnages, mais seulement des éléments qui expliquent comment et pourquoi ils ont été élus, quelles ont été leurs tendances politiques et quel rôle ils ont joué au sein du Conseil général.

De 1833 (date de l'élection des conseillers au suffrage censitaire) à 1848, les cantons de Monségur et de Pellegrue n'étaient qu'un seul conseiller. Les élections ont été effectuées de 1833 à 1848 au suffrage censitaire, et de 1848 à nos jours au suffrage universel.

LAROZE (Joseph). Né à Saint-Martin-de-Lerm (canton de Sauveterre-de-Guyenne) le 28 janvier 1786. Fils de Jacques, négociant, et de Marie-Julie Desclau. Propriétaire à Saint-Martin-de-Lerm où il habitait. Epouse Marie Feuilhade de Chauvin, à une date non précisée, dont il a au moins un fils, Marie-Jacques-Joseph-Léon, né à Bordeaux le 21 janvier 1835 (cf. notice *infra*).

Nommé maire provisoire de Saint-Martin-de-Lerm par arrêté préfectoral du 16 septembre 1830, à la suite de l'installation de la Monarchie de Juillet, en remplacement de Dubois-Dufrenne, suspendu.

Candidat aux élections municipales du 15 septembre 1831. Elu conseiller par 17 voix sur 30 votants. Toujours maire. Le conseil municipal ayant été dissous par ordonnance du 9 décembre 1836 à la suite de la démission de la plupart de ses membres, bien que maire nommé, n'est pas candidat aux élections municipales du 3 mai 1837. Suscite de nombreuses critiques : « *Monsieur Larose est en hostilité avec nos intérêts les plus directs...* » « *d'un homme qui, pour satisfaire ses passions et des haines particulières...* ». Donne sa démission de maire le 20 février 1839 : « *Je persiste dans le refus d'administrer la commune de Saint-*

Martin ». Remplacé en tant que maire par Le Roy de Jouvance. Encore conseiller municipal à la suite des élections du 18 juin 1843.

Avait été nommé conseiller général de la Gironde par ordonnance du 19 février 1831. Assiste à la session du Conseil de mai 1831. Elu le 10 mai membre de la Commission d'agriculture et des travaux publics. Absent à la session de 1832, présent à celle de 1833. Les conseillers généraux étant élus à la suite de la loi du 22 juin 1833, se porte candidat pour le poste des cantons de Monségur et de Pellegrue, les deux cantons ne disposant depuis 1833, et jusqu'en 1848, que d'un seul conseiller. Elu le 24 novembre par 32 voix contre 25 à Antoine Jay, député (qui a été lors de ce scrutin élu pour le canton de La Réole). Dispose à cette date d'un revenu annuel de 10 000 francs. Lors de la session de 1834, élu membre de la Commission du commerce, de la navigation et de l'agriculture. Y siègera jusqu'en 1847.

A nouveau candidat en 1839. Réélu conseiller le 24 novembre par 59 voix contre 47 à Lefebvre de Cheverus.

Ne s'est pas représenté en 1848, son siège étant occupé alors par François Bayssalance.

Nous ignorons ce qu'il est devenu après son retour à la vie privée.

BAYSSALANCE (François). Nous ignorons le lieu et la date de sa naissance. Nous ne connaissons pas ses origines.

Nommé juge de paix du canton de Pellegru par ordonnance royale du 18 mars 1831. Transféré dans le canton de Monséjour, en remplacement de Duguit, décédé, par ordonnance royale du 14 avril 1847.

Elu conseiller général pour le canton de Monséjour aux élections d'août 1848. Membre de la Commission des finances pendant toute la durée de son mandat.

Ne se représente pas aux élections de 1852. « *M. Bayssalance appartenait à l'opposition avancée. Il s'est retiré devant le candidat de l'Administration* ».

N'est plus juge de paix de Monséjour en 1852. Remplacé par Fabien-Sébastien Guerre.

Nous ignorons tout de lui après 1852.

GUERRE (Fabien-Sébastien). Né le 18 janvier 1814 dans un lieu non identifié.

Réside à Dieulivol où il est propriétaire. 2 000 francs de revenus en 1852.

S'est pendant très longtemps fortement occupé d'améliorer les techniques agricoles : « *En 1844, 45 et 46, M. Guerre s'est livré à des études et à des expériences très suivies et très coûteuses sur les instruments perfectionnés dont l'introduction dans le midi de la France lui paraissait avantageuse* ». « *A cette époque, M. Guerre fit construire des herses et des rouleaux, instruments tout à fait inconnus dans la localité. Mais ayant échoué dans l'emploi de la charrue Dombasle, à cause des résistances de nos populations rurales qui ne voulaient pas renoncer à l'antique araire à haye raide, instrument meilleur peut-être que les charrues du nord, adopté aujourd'hui par tout l'arrondissement de La Réole, gagnant de proche en proche dans des arrondissements voisins et dans tout le midi de la France...* ».

Juge de paix du canton de Monséjour à partir de 1852. Sera remplacé en 1861 par Delfaterie.

Elu conseiller d'arrondissement pour le canton de Monséjour lors des élections de novembre 1845, à la place de Duguit, juge de paix, conseiller sortant.

Candidat au Conseil général lors des élections de 1852 pour le canton de Monséjour. Elu le 2 août par 894 voix sur 1681 contre 664 voix à Ducarpe, le conseiller sortant, Bayssalance, ne s'étant pas représenté.

Lors de la séance du 23 août 1852, élu membre de la Commission des routes, dont il assure le secrétariat. Lors du renouvellement partiel de 1855, passe à la Commission de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, dont il restera membre jusqu'en 1866. « *A concouru de tous ses efforts aux améliorations agricoles qui ont été tentées dans son arrondissement. Il a été le secrétaire fondateur du comice agricole de La Réole. Au Conseil Général, il a eu cette bonne fortune de faire les rapports sur les propositions de notre éminent Préfet relatives à la propagation du drainage, aux mesures à prendre pour empêcher la falsification des engrais de commerce, à la création d'une chaîne d'arboriculture...* ».

Réélu le 21 juin 1864 par 995 voix sur 1777. Mais « *un désastre de famille lui a fait perdre une grande partie de la considération dont il jouissait naguère encore. Son influence est aujourd'hui complètement nulle. Sa position de famille est des plus gênée* ». Aussi donne-t-il sa démission de conseiller général le 19 juillet 1866. « *Mes affaires et ma mauvaise santé ne me permettent pas de donner tout le soin nécessaire aux affaires du département. En conséquence...* ».

Nous ignorons ce qu'il est devenu après son retrait de la vie publique.

ISSARTIER (Pierre-Antonin, dit Henri).

Né à Miramont-de-Guyenne (Lot-et-Garonne) le 20 août 1816. Fils de Jean, avocat, et de Jeanne-Matilde Cazamajour.

Son père a acheté en 1838 la propriété de Cocourt, dans la commune de Cours,

et a été maire de ladite commune en 1842.

Après l'obtention du baccalauréat, va effectuer à Paris ses études de médecine. En particulier interne de l'Hôtel-Dieu. Docteur en médecine le 2 décembre 1840 avec une thèse qui traitait des questions suivantes :

- de l'atrophie du cœur.
- quelles sont les complications des luxations ? Quelles indications particulières fournit chacune de ces complications ?
- de l'influence des différentes espèces de difformité du bassin sur l'accouchement : quelle est l'influence propre à chacune d'elles ?
- traiter du poids absolu et du poids spécifique : donner les procédés pour obtenir le poids spécifique d'un solide. De la docimasia pulmonaire.

S'installe peu après, au printemps 1841, médecin à Monséjour. Se marie dans cette commune le 4 juillet 1844 avec Jeanne-Ursule Duval, issue d'une famille de notables monségurais, fille de Jean-Claude, négociant, et de Jeanne Perpezat.

Ce mariage, dont est issu un garçon, Pierre-Frédéric-Raoul, qui a été quelques temps vers 1875 médecin à Monséjour, n'a pas fait à lui seul d'Issartier un notable, mais il a très certainement marqué son souci d'intégration et fait de lui un Monségurais.

S'intéresse très tôt à la vie municipale de Monséjour. Est candidat en 1843 lors du renouvellement partiel du conseil municipal. Obtient au premier tour le 18 juin 37 voix (sur 130 électeurs) ; et 7 seulement au second. Battu. Mais le 25 juin de la même année, eurent lieu de nouvelles élections pour remplacer trois conseillers décédés de la fraction non renouvelable. Issartier obtint 45 voix au premier tour, et 52 au second. Elu.

A-t-il été candidat en 1846 ? Nous ne le savons. Il n'obtint en effet que 4 voix au premier tour, le 28 juin. Mais Issartier se présente aux élections municipales de 1848 à Monséjour. Il est élu conseiller

municipal le 30 juillet par 176 voix sur 277 votants² ; et maire le 18 août par 10 voix contre 5 à Jean Perpezat, maire sortant, oncle de son épouse. A cette occasion, la fiche administrative donne : marié, 1 200 francs de revenus, un enfant.

Lors de ces élections, nous apprenons l'existence à Monségur de deux autres médecins : Hector Bayssallance, né en 1808, 4 000 francs de revenus ; et Alphonse Vignes, né en 1805, 2 000 francs.

A la suite du coup d'Etat du 2 décembre, le conseil municipal de Monségur est dissous par arrêté préfectoral du 28 février 1852 et remplacé par une commission dont fait partie Issartier qui, par le même arrêté, est nommé maire.

Lors des élections municipales de 1852, est élu conseiller au premier tour le 12 septembre par 156 voix sur 161 votants (et 474 inscrits). Un état du conseil municipal, du 7 septembre 1854, porte : « *Docteur en médecine. Membre de la Société anatomique de Paris et de la Société de médecine de Bordeaux. Revenus : 4 000 francs.* »

Renommé marie par décret impérial du 14 juin 1855. N'est pas candidat aux élections municipales de 1855 et 1860. Mais à nouveau candidat en 1868. Tête de liste. Elu conseiller au premier tour le 23 juillet par 310 voix sur 326 votants³.

Proposé pour une nouvelle nomination en qualité de maire. 48 ans, 8 000 francs de revenus. « *... Auteur d'un ouvrage fort estimé sur l'arboriculture. Excellent agriculteur jouissant au plus haut degré de la confiance de ses administrés. Très dévoué au gouvernement de l'Empereur.* »

Donne sa démission de maire le 19 mars 1869, au motif « *de vives préoccupations que son fils, étudiant en médecine, lui donne depuis quelques mois.* » Mais il s'agit là d'une mauvaise raison, le conseil municipal démissionnant en sa totalité peu après⁴. Et la cause réelle en est certainement un retard important apporté à la construction de la halle par des lenteurs

administratives exagérées. Pasquérie, adjoint, est alors nommé maire par intérim.

Mais Issartier est candidat aux élections municipales de 1870 et élu au premier tour le 7 août par 286 voix sur 477 votants.

L'Empire est renversé en septembre 1870, et la première mesure des nouvelles autorités est de démettre le maire, Auguste Petiteau, et de le remplacer par Issartier. Lequel, toujours nommé maire, est candidat aux élections municipales de 1871, et il est élu conseiller au premier tour, le 30 avril, en cinquième position, par 293 voix sur 348 votants (Petiteau étant élu en tête avec 318 voix).

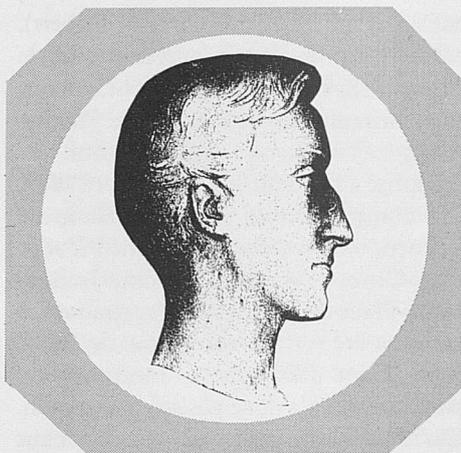


Fig. 1. Pierre-Antonin-Henri Issartier d'après un plâtre de E. Pier (1867), conservé à la mairie de Monségur.

Et Issartier est élu maire le 14 mai par 13 voix contre 3 à Célestin Prévôt.

Mais Petiteau est renommé maire, à une date que nous ignorons (en 1874). Ce qui n'empêche pas Issartier d'être réélu conseiller le 22 novembre 1874 par 269 voix sur 407 votants.

Le conseil municipal de Monségur est dissous par décret du 17 septembre 1877 et remplacé par une commission adminis-

trative présidée par Carit, « *délégué pour remplir les fonctions de maire* », qui prend la suite d'Issartier, lui aussi révoqué.

Ladite commission démissionne en son entier en décembre 1877 et elle est remplacée par arrêté préfectoral du 26 décembre par une nouvelle commission que préside Issartier.

Le 9 janvier 1881, au premier tour des élections municipales, Issartier, tête de liste (et sénateur), est élu conseiller municipal par 263 voix sur 348 votants. Il est peu après proposé au Président de la République pour être nommé maire. La notice de renseignements mérite de nous retenir : « *Conseiller municipal depuis 1842. Conseiller d'arrondissement, puis conseiller général de 1866 à 1877. Deux fois vice-président du Conseil général. Docteur en médecine. Président du comice agricole de l'arrondissement de La Réole. Grand propriétaire dans le canton. Est maire de Monségur depuis 1848. Révoqué le 24 mai 1873 et à la suite du 16 mai 1877. M. Issartier est un des hommes les plus considérables de l'arrondissement de La Réole. Il honore le parti républicain modéré auquel il appartient et il serait à désirer que le gouvernement pût donner suite à la proposition de décoration qui a été faite en sa faveur.* »

La loi du 28 mars 1882 donnant les pouvoirs d'élire les maires et adjoints au conseil municipal, le conseil de Monségur se réunit le 7 mai 1882 et élit Issartier en qualité de maire par 15 voix sur 15 votants, « *... qui s'est fait excuser pour cause de maladie.* » N'est plus maire ni conseiller en 1887 (décédé).

Elu conseiller d'arrondissement de Monségur en 1848. Réélu en 1852 et 1856. Démissionne lorsqu'il est élu conseiller général en 1866.

Fabien-Sébastien Guerre ayant démissionné le 19 juillet 1866 de ses fonctions de conseiller général du canton de Monségur, trois candidats souhaitent briguer sa succession, « *MM. Issartier, maire de Monségur, Laroze et Ducarpe-Lacaussade* »

sont les seuls qui paraissent en situation de se mettre sur les rangs. Le premier, médecin estimé, exerce depuis longtemps cette profession qui le met en relations constantes avec les populations dont il a la confiance. Placé à la tête de l'administration municipale du chef-lieu, il a depuis quelques années réalisé quelques améliorations vivement désirées et s'occupe d'en réaliser d'autres. On lui en est reconnaissant et son influence, qui rayonne sur tout le canton, s'en est notablement accrue. Il est dévoué au gouvernement de l'Empereur.

« M. Laroze est le fils d'un ancien membre du conseil général de Monségur. Il a de la fortune et a sa résidence dans le canton de Sauveterre. Il a été hostile à la candidature de M. Forcade dans ce canton en 1864 et son attitude d'alors ne permet pas de le ranger au nombre des amis du gouvernement ».

« M. Ducarpe-Lacaussade est un ancien notaire jouissant d'une assez grande aisance... Sa candidature comme membre du Conseil général posée à diverses reprises dans le canton de Monségur a toujours été repoussé à une grande majorité ».

Par ailleurs, la candidature de Deynaut, ancien maire de la Réole, a été un certain temps envisagée. Il y eut finalement deux candidats et Issartier fut élu au premier tour, le 20 août 1866, par 1 040 voix (sur 1 610 votants) contre 564 à Ducarpe-Lacaussade.

A nouveau candidat aux élections cantonales de 1867. Réélu au premier tour le 4 août par 1 262 voix contre 378 à Ducarpe-Lacaussade.

Réélu au premier tour le 8 octobre 1871, sous l'étiquette Républicain libéral.

A comme concurrent, lors des élections cantonales de 1877, Robert Mitchell, député de La Réole. Contrairement aux pronostics, Robert Mitchell l'emporte par 1 028 voix contre 757 à Issartier (2 152 inscrits, 1 803 votants).

Issartier est à nouveau battu par Robert Mitchell lors du scrutin du 12 août 1883.

Membre de la Commission d'agriculture et des travaux publics de 1866 à 1877. En est le secrétaire en 1868, et le vice-président de 1871 à 1873 et de 1874 à 1877.

Vice-président du Conseil général en 1876 et 1877.

Candidat aux élections sénatoriales du 30 janvier 1876. Obtient 264 voix sur 669 votants. Non élu. Figure sur la liste républicaine lors des élections du 5 janvier 1879. Elu sénateur, le 3^e sur quatre, par 242 voix sur 667 votants. Inscrit au Sénat au groupe de la Gauche républicaine.

En dehors de ses activités politiques, très spécialisé en arboriculture et en horticulture. A présidé le comice agricole de La Réole de 1877 à 1887. A été délégué par le Conseil général pour étudier le phylloxéra dans le Midi en 1876 et 1877.

Décédé à Monségur le 22 mai 1887.

MITCHELL (Robert-Isidore, dit Robert).

Né à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) le 21 mai 1839. Fils de Michael-Georges, sujet britannique, rentier, et de Jeanne-Anaïs-Céleste Senez, sujet espagnol.

Baptisé à Bayonne le 18 décembre 1839. Eut comme parrain Louis-Fernando de Velasco, « majordome de Fernand VII et de Don Carlos » ; et pour marraine Jacinta-Clara Perez de Sananes. Contrairement à ce qui a été écrit, Don Carlos de Bourbon, infant d'Espagne et fondateur du parti carliste, n'a donc pas été son parrain. Qu'en est-il du grade de capitaine dans l'armée carliste qu'il aurait reçu lors de sa naissance ?

Entreprend tout jeune une carrière journalistique. Débute à dix-sept ans à Paris dans la *Presse théâtrale*, passe à Londres en 1857 comme rédacteur littéraire du *The Atlas*, puis entre au *Constitutionnel* en 1860, au Nord de Bruxelles en 1863. Rédacteur en chef de l'*Etendard* en 1866, et du *Constitutionnel* en 1868. A combattu les tendances belliqueuses de l'opinion lors de la déclaration de guerre à la Prusse en juillet 1870.

D'abord chef de bataillon des mobiles

des Basses-Pyrénées, il démissionne de ce poste et s'engage dans les zouaves de la garde impériale. Rejoint à Châlons l'armée de Mac-Mahon, est fait prisonnier à Sedan. A son retour de captivité fonde le *Courrier de France*, organe républicain-conservateur, où il attaque violemment la politique de Thiers. Entre en 1873 à la *Presse* où il combat les tentatives de restauration et défend le septennat. En 1874 achète le *Soir* dont il fait un journal bonapartiste.

Se lance en 1876 dans la vie politique girondine. Elu le 26 février député de l'arrondissement de La Réole par 7703 voix (sur 13 666 votants) contre 5 807 à Armand Caduc, député sortant. S'inscrit au groupe de l'Appel au peuple et soutient le ministère de Broglie contre les 363.

Réélu député le 18 octobre 1877 par 7962 voix (sur 14 838 votants) contre 6771 à Dumoulin, républicain.

Candidat aux élections cantonales de 1877. Elu conseiller général le 4 novembre pour le canton de Monségur par 1028 voix (sur 1803 votants) contre 757 à Henri Issartier, conseiller sortant.

A nouveau candidat en 1883. « Conseiller sortant : Mr Robert Mitchell, bonapartiste rallié à la République, se représente. Concurrents : Mr Issartier, sénateur, républicain, se présente contre Mr Robert Mitchell ; Mr Pascal, qui avait l'intention de se porter et qui a abandonné le canton. On parle aussi de Mr Gauban, avocat à La Réole, bonapartiste clérical, mais Mr Issartier l'emportera probablement. On ne croit pas dans le canton à la conversion de Mr Robert Mitchell ». Est néanmoins élu le 10 août 1883 par 929 voix contre 806 à Henri Issartier.

A nouveau candidat aux élections de 1889, Léon Laroze, député, se présentant contre lui. Obtient 878 voix (sur 1885 votants) et Laroze est élu au premier tour avec 992 voix. Ne s'est plus représenté au Conseil général après cet échec.

Membre en 1877 et 1878 de la Commission des travaux publics ; de 1879 à 1881 de la Commission des finances ; de 1882 à 1884 de la Commission de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ; en 1885 de la Commission des finances ; et à nouveau en 1888 de la Commission de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Candidat aux élections législatives du 4 octobre 1885, sur la liste conservatrice de la Gironde. Obtient 72440 voix et n'est pas élu.

Rallié au programme du général Boulanger, est élu député lors des élections générales de 1889 comme boulangiste de la circonscription de La Réole par 7299 voix contre Léon Laroze, député sortant. Ce dernier l'emportera lors du renouvellement de 1898.

A part une candidature malheureuse à Cambrai (Nord) en 1898, ne se présente plus au suffrage des électeurs. Mais mène une très active campagne contre la révision du procès Dreyfus et contre la politique laïque et républicaine.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1866. Officier de l'instruction publique. Grand-Croix d'Isabelle la Catholique.

Décédé à Paris le 1^{er} janvier 1916.

LAROZE (Marie-Jacques-Joseph-Léon). Né à Bordeaux le 21 janvier 1835. Fils de Joseph (cf. notice *supra*) et de Marie Feuilhade de Chauvin.

Important propriétaire foncier à Saint-Martin-de-Lerm, en particulier du château de Coin. Marié à Libourne en novembre 1859 avec Théophilie-Marie-Joséphine-Cécile Brachet, fille de Jean Dubreuilh Brachet, notaire à Libourne. De cette union sont issus : Pierre, député de l'arrondissement de La Réole de 1893 à 1902 et secrétaire général du Crédit Foncier de France : Marie-Jeanne, épouse Boutan ; et Marie-Jean-Jacques-Hubert. Epouse décédée en 1883.

Elu conseiller municipal de Saint-

Martin-de-Lerm le 22 novembre 1874.

Réélu conseiller le 8 janvier 1881 ; et à la mort d'Albert Cailheton, élu maire le 15 juillet 1883. Le reste jusqu'au 19 juin 1887. Conserve son mandat de conseiller jusqu'en 1908. Connue par ses travaux sur l'amélioration de l'agriculture, vice-président du comice agricole de La Réole.

Est porté sur la liste opportuniste de la Gironde aux élections générales d'octobre 1885. Non élu.

Les élections étant revenues au scrutin d'arrondissement, se présente en 1889 dans la circonscription de La Réole. Est battu le 22 septembre par Robert Mitchell par 6627 voix (sur 14117 votants) contre 7299.

Candidat aux élections de 1889 pour le Conseil général. « *Le candidat du parti républicain est Mr Léon Laroze, député de la Gironde... Grand propriétaire qui a toujours eu beaucoup de relations avec le canton de Monséguir. Son adversaire est Mr Robert Mitchell, conseiller sortant.*

Lorsque le sénateur Issartier se présenta contre Mr Robert Mitchell, il ne fut battu qu'à 96 voix de majorité et depuis cette époque deux importantes communes ont été gagnées à la cause républicaine, la commune de Rimons et la commune de Mesterrieux. La campagne électorale sera menée avec beaucoup de vigueur par Mr Robert Mitchell qui est déjà sur les lieux. C'est un adversaire hostile, en possession d'état. Il convient de classer ce canton parmi les incertains ». Finalement Léon Laroze l'emporte le 28 juillet sur Robert Mitchell par 992 voix contre 878.

Réélu conseiller général le 28 juillet 1895 sur 1016 voix (sur 1792 votants) contre 756 à Auguste Borderie, « *très douteux en politique, avocat, rallié* ».

Réélu conseiller le 21 juillet 1901. Seul candidat, obtient 1014 voix sur 1230 votants, un certain Raymond, socialiste, ayant obtenu 85 voix.

Membre en 1889 de la Commission des routes ; en 1890 et 1891 de la Commis-

sion des finances, dont il assume la vice-présidence ; en 1892 de la Commission de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ; et à nouveau de 1893 à 1906 de la Commission des routes dont il assume la vice-présidence en 1893 et 1894 et la présidence de 1900 à 1907. Membre de la Commission départementale en 1899.

Ne s'est pas représenté aux élections cantonales de 1907. Remplacé par Auguste Borderie.

Abandonne la vie politique et se retire sur ses terres.

Décédé à Saint-Martin-de-Lerm le 23 décembre 1912.

BORDERIE (Jean-Paul-Antoine-Auguste). Né au Puy le 21 août 1861. Fils de Jean-Baptiste, docteur en droit, maire et conseiller général de Sainte-Foy-la-Grande, et de Jeanne-Eribée-Rome Jude.

Etudiant à la faculté de droit de Bordeaux. Engagé conditionnel d'un an du 16 novembre 1880 au 21 novembre 1881 au 24^e régiment d'artillerie de Tarbes. Passe dans la réserve dans l'arme du train ; est affecté au 18^e escadron du train des équipages en avril 1901.

Inscrit au barreau de la Cour d'Appel de Bordeaux en 1887. Marié à Anne-Louise-Angélique-Marthe Henry. Habite à Bordeaux 8, rue Porte-Basse. Très grand propriétaire à Bordeaux-Bacalan, à Cadaujac, à Monséguir, à Sainte-Foy-la-Grande, à Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne), « *Dans ses divers domaines de la Gironde et de la Dordogne, M. Borderie récolte annuellement une grosse quantité de vin rouge et blanc ; en outre des vignobles, il y pratique des cultures diverses et l'élevage du bétail* ».

Léon Laroze, conseiller général sortant du canton de Monséguir, ne se représentant pas aux élections cantonales de 1907, est candidat à sa succession. Elu au premier tour le 28 juillet, sous l'étiquette Radical, par 824 voix contre 518 voix au Dr Dusseaud, républicain. Candidat unique aux élections cantonales de 1913,

obtient 987 voix sur 1 341 votants et du 14 décembre 1919 par 846 voix sur 871 votants.

Mobilisé le 2 août 1914 en qualité de capitaine, commandant la 25^e compagnie du 18^e escadron du train des équipages militaires à Bordeaux. Parti au front sur sa demande, comme capitaine de la 2^e compagnie d'étapes dudit escadron, jusqu'à la dissolution administrative de l'unité, soit au front de fin avril au 10 septembre 1915. Affecté en octobre 1915 au 1^{er} escadron du train de Ribérac (Dordogne), nommé capitaine de la 4^e compagnie du 19^e escadron du train, et parti au front, sur sa demande, fin mai 1916. Malade en permission régulière, le 19 avril 1917, entre à l'hôpital militaire n° 25 à Talence, son dernier congé de convalescence se terminant le 5 mai 1918. Radié des cadres de l'armée le 14 avril 1918. Réformé le 14 février 1920. Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, par décret du 28 décembre 1916. Croix de guerre, avec citation à l'ordre de la 15^e division d'infanterie coloniale, le 23 mai 1917 : « *Le Général Guérin cite Borderie..., officier de réserve de grand mérite, qui n'a pas hésité, malgré son âge, et bien que sa santé fût éprouvée, à reprendre du service sur le front. Commandant de la C.V.A.D. de la division, a dirigé cette unité avec autorité, dans des circonstances difficiles, et même périlleuses, pendant les opérations de la Somme et sur l'Aisne, au cours desquelles les gares de ravitaillement ont été souvent très violemment bombardées* ».

A perdu deux de ses fils pendant la guerre 1914-1918, dont l'aîné, âgé de 22 ans, sous-lieutenant au 3^e zouaves de marche, le 4 avril 1917.

Se présente aux élections générales de 1902 dans la troisième circonscription de Bordeaux contre le député sortant, Antoine Jourde, socialiste indépendant. Est battu au premier tour par 1348 voix (sur 15697 votants) contre 6620 à Jourde, républicain socialiste ; Laporte, socialiste

collectiviste ; Dormoy, républicain modéré et Delboy, 1041 voix.

Candidat aux élections générales de 1910 contre le député sortant de la circonscription de La Réole, Jean Chaigne dit Gabriel, qui avait succédé à Pierre Laroze en 1902 (et avait été réélu en 1906).

Elu le 1^{er} mai par 1140 voix, sur 1836 votants, contre 671 à Chaigne. Radical. « *Situation de fortune importante. Elu aux dernières élections législatives contre M. Chaigne, député sortant. Situation politique précaire. Impulsif et violent, actif et travailleur. L'Administration a avec lui des rapports rendus difficiles par ses exigences et sa violence maladive* ».

A nouveau candidat aux élections générales de 1914. Est battu au premier tour le 28 avril par 5 732 voix, Chaigne étant réélu avec 7 721 voix.

Se présente aux élections sénatoriales du 11 janvier 1920. « *Républicain de gauche, conseiller général, ancien député. A successivement appartenu à des partis politiques assez différents. S'est rallié depuis quelques années et aurait même à l'heure actuelle des tendances assez avancées. Situation de fortune considérable. Situation morale très attaquée. N'est pas considéré comme sérieux en politique. Est cependant un fort honnête homme ayant accompli tout son devoir pendant la guerre...* ». « *Intelligent et brouillon. Esprit têtu et caractère sans convictions. A successivement mécontenté tous ceux qui se sont dévoués pour lui. Sans aucune influence parce que considéré comme dépourvu d'équilibre moral. Batailleur et mordant. Définitivement écarté de la scène politique. Relations tendues avec l'administration. Très grosse fortune* ».

Au Conseil général, membre de 1907 à 1925 de la Commission d'agriculture, du commerce et des travaux publics ; membre de la Commission départementale en 1908 et 1909. Vice-président du Conseil général en 1924 et 1925.

Décédé en séance du Conseil général le 15 septembre 1925 : « *A la séance du mardi*

15 septembre, M. Borderie, à la fin d'une intervention particulièrement brillante, fut brusquement arrêté par la congestion qui devait le tasser ; mais il eut la volonté de ne pas quitter notre salle de délibération avant d'avoir pris part au vote du projet à la discussion duquel il venait si éloquemment de participer ».

ARBOUIN (Léon). Né à Monséguir le 1^{er} mars 1859. Fils de Paul, charpentier, et de Jeanne Nabos, couturière.

Effectue une année de service militaire au 24^e régiment d'artillerie du 15 novembre 1880 au 7 octobre 1881. Marié à Marie Day.

Candidat aux élections municipales de 1904, les deux listes en présence portant l'intitulé « Candidats républicains ». Elu au premier tour le 1^{er} mai 1904 par 214 voix sur 368 votants. A nouveau candidat en 1908. Réélu au premier tour le 3 mai par 197 voix sur 374 votants. « *Républicain* ».

N'est pas candidat en 1912.

A nouveau candidat en 1919 sur la liste républicaine. Elu au second tour le 7 décembre par 162 votants sur 325 votants. Nommé adjoint le 10 décembre par 8 voix sur 11. Républicain de gauche. Le maire, Ernest Gabourin, étant décédé, est élu maire de Monséguir le 3 mai 1923. « *Aucun changement n'est à enregistrer au point de vue politique, ni au point de vue local* ».

Réélu maire le 17 mai 1925. « *Administrateur intelligent et dévoué ; très estimé de la population* ».

A nouveau maire le 19 mai 1929. « *A Monséguir les Radicaux et Radicaux-socialistes ont présenté une liste ayant à leur tête M. Arbouin, conseiller général, maire sortant, qui a été élue en entier au premier tour, bien qu'ayant contre elle une liste socialiste* ». Difficultés nées peu après entre le maire et son conseil : « *... le conflit entre M. Arbouin, maire et son conseil municipal me paraissent inévitable* »... « *Ce que je prévoyais est arrivé. M. Arbouin se refuse à toute concession et par lettre incluse du 21*

courant donne sa démission de maire et de conseiller municipal de la commune de Monségur. Aucun moyen de concertation n'étant possible... ». Désaccord né du désir du maire de créer une 4^e classe à l'école des filles, alors que le conseil désire la création d'une 4^e classe à l'école des garçons. Par ailleurs unanimité du conseil contre un emprunt de 150 00 francs proposé par le maire et destiné à goudronner certaines rues de Monségur, à acheter des matériaux pour les chemins ruraux et pour des réparations à la mairie. Démission acceptée le 26 avril 1932.

Le conseiller général de Monségur, Auguste Borderie, étant mort le 17 septembre 1925, est candidat à sa succession. Elu lors de l'élection partielle du 6 décembre par 662 voix contre 623 à Boutaricq, avoué à La Réole. Tendance bloc des gauches, radical-socialiste. Réélu le 18 octobre 1931, sous l'étiquette radical-socialiste, par 600 contre 554 à Jean Albert, socialiste S.F.I.O.

Membre de 1926 à 1935 de la Commission d'agriculture, du commerce et des travaux publics ; de 1935 à 1937 de la Commission chargée d'étudier la création d'un réseau départemental de transport d'énergie électrique ; de la délégation appelée à examiner l'appareil avertisseur Garde ; du Comité de surveillance et de perfectionnement de l'école d'agriculture de La Réole, de la Commission consultative départementale d'éducation physique, de la sous-commission des bâtiments départementaux, de la Commission d'équipement rural.

Ne s'est pas représenté au Conseil général en 1937.

Décédé à Monségur le 7 mai 1941.

PELLET (André). Né à Dieulivol le 20 mai 1873. Fils de Jean, propriétaire, et de Madeleine Grenouilleau.

Son grand-père maternel, André Grenouilleau, maire de Dieulivol, ayant donné sa démission en 1898, se présente aux élections partielles qui s'en suivirent.

Est élu conseiller le 9 juillet. A nouveau candidat aux élections municipales de 1900. Elu au premier tour le 6 mai sur la liste du maire sortant, Jean Rambaud. Nommé adjoint le 20 mai. Qualifié de « réac ». Réélu au premier tour le 1^{er} mai 1904 par 101 voix sur 146 votants et à nouveau nommé adjoint le 15 mai par 7 voix pour et une voix contre. Qualifié de « progressiste ». Réélu au premier tour le 3 mai 1908 par 108 voix sur 160 votants. Est le candidat ayant obtenu le plus de voix. Nommé adjoint le 17 mai. Qualifié de « républicain » sur le procès-verbal d'élection du maire et de l'adjoint, et de « réac » par les services de la Préfecture.

Rambaud, maire, étant décédé, est élu maire le 20 mai 1910 par 10 voix sur 12 conseillers. Toujours qualifié de « réac ».

Réélu conseiller au premier tour par 128 voix sur 157 votants et renommé maire par 11 voix sur 12. Constitue en 1919 une liste de « candidats d'Union Républicaine ». Elu conseiller au premier tour le 30 novembre par 117 voix sur 121 votants et renommé maire le 10 décembre.

A partir de 1925, constitue des listes U.R.D. (Union Républicaine et Démocratique). Constamment réélu jusqu'en 1935. Encore maire en 1945.

Elu conseiller d'arrondissement pour le canton de Monségur en 1931.

Le conseiller général de Monségur, Léon Arbouin, ne se représentant pas lors des élections cantonales de 1937, est candidat à sa succession. Elu au premier tour le 18 octobre par 678 voix sur 1315 votants contre 389 à Jean Albert, maire de Monségur, socialiste S.F.I.O. ; 168 à Bertin, radical-socialiste ; et 83 à Boudas, communiste.

Membre de la Commission des routes de 1937 à 1940 ; et de la Commission d'équipement rural.

Réélu conseiller général en 1945.

Décédé, étant toujours conseiller général, le 21 février 1950.

NOTES

1) L'essentiel des documents consultés est conservé dans la sous-série 3 M des Archives départementales de la Gironde.

2) Rappelons qu'à partir de 1848 les élections ont lieu au suffrage universel.

3) Monségur comptait 1 689 habitants en 1865.

4) Il est vraisemblable que les motifs politiques indiqués par certains (Issartier n'aurait pas voulu cautionner le référendum de 1869) sont inexacts.